

## Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit :** DYPROFIX

**Code produit :** CF1

**Utilisations :** TEINTURES POUR TEXTILES, PRODUITS DE FINITION ET D'IMPRÉGNATION Y  
COMPRIS

LES AGENTS DE BLANCHIMENT ET AUTRES ADJUVANTS DE FABRICATION. POUR USAGE  
PROFESSIONNEL.

### 1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

**Utilisation de la substance/du mélange :** 20 à 40 ml pour 500 g de tissu teint

### 1.3. Détails relatifs au fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Raison sociale :** PROFESSIONAL FABRIC DYES LIMITED

1 Murrells Walk

Great Bookham

Surrey

KT23 3LP

Royaume-Uni

**Téléphone :** +44 (0)1372 456861

**Courriel :** [bob@professionalfabncdyes.co.uk](mailto:bob@professionalfabncdyes.co.uk)

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

**Numéro d'urgence :** +44 1226 731751

## Section 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification dans le cadre du règlement CLP :** Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique ; Catégorie 3 :  
H412 **Principaux effets indésirables :** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Étiquette

**Étiquette :**

**Mentions de danger :** H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions d'avertissement :** S/O

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPROFIX

Page : 2

Pictogrammes de danger : S/O

Conseils de prudence : S/O

## 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

## Section 3: Composition/renseignements sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux :

Guanidine, cyano-polymère avec N-(2-aminoéthyl)-1,2éthanediamine

EINECS	CAS	PBT/WEL	Classification CLP	Pourcent
	50862-68-5	-	Tox. aiguë 4 (orale), H302	12 à 25 %

	50862-68-5	-	Aquatique chronique 2, H411	12 à 25 %
--	------------	---	-----------------------------	-----------

#### Composants non classés :

EINECS	CAS	Classification CHIP	Classification CLP	Pourcent
		-	-	

## Section 4: Mesures de premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

**Généralités :** Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Contact avec la peau :** Laver abondamment avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, puis consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Ingestion :** Ne PAS faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau :** Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a été observé. Peut provoquer une irritation de la peau.

**Contact avec les yeux :** Le contact direct avec les yeux est susceptible d'être irritant.

**Ingestion :** Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a été observé.

**Inhalation :** Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a été observé. Peut irriter les voies respiratoires.

[suite]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPROFIX

Page : 3

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat/particulier :** Traiter de manière symptomatique.

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction :** Des moyens d'extinction appropriés au feu environnant doivent être utilisés. Ne pas utiliser de jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers liés à l'exposition :** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les produits de décomposition peuvent constituer un danger pour la santé. Des vapeurs dangereuses peuvent être libérées.

### 5.3. Conseils aux sapeurs-pompiers

Évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela peut se faire en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les conteneurs **Conseils aux sapeurs-pompiers :** exposés. Faire preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie d'origine chimique. Ne pas laisser les effluents de la lutte contre l'incendie s'infiltrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans un équipement de protection approprié, y compris une protection des voies respiratoires. \_\_\_\_\_

## Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 1.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales :** S'assurer que le lieu de l'incident est bien aéré. Éliminer toutes les sources d'inflammation possibles. Évacuer la zone.

**Précautions individuelles :** Se reporter à la section 8 de la FDS pour les détails sur la protection individuelle.

**Procédures d'urgence :** Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. \_\_\_\_\_

### 1.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Empêcher toute pénétration dans les égouts et les eaux publiques. Aviser les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

### 1.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage :** Résorber le liquide déversé à l'aide d'un matériau absorbant sec, par exemple : sable sec/terre/vermiculite. Utiliser un balai ou une pelle pour transférer les déversements dans un conteneur approprié en vue de leur élimination.

### 1.4. Références à d'autres sections

**Références à d'autres sections :** Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition/protection individuelle ».

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

**Exigences de manipulation :** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire.

**Dangers supplémentaires lors du traitement :** S'assurer que le lieu de l'incident est bien aéré. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour un stockage sans danger, y compris pour les produits incompatibles

**Conditions de stockage :** Conserver les conteneurs hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

**Produits incompatibles :** Acides forts. Bases fortes.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

**Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :** Aucune donnée disponible.

[suite]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPROFIX

## Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Page : 4

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Poussières respirables

État	VME de 8 heures	VLE de 15 min	VME de 8 heures	VLE de 15 min
Royaume- Uni	-	-	-	-

Valeurs DNEL/PNEC \_\_\_\_\_ DNEL/PNEC

Aucune donnée.

### 8.2. Contrôles d'exposition

**Mesures techniques :** S/O

**Protection des voies respiratoires :** Appareil de protection des voies respiratoires avec filtre à particules (filtre de type P1, P2 ou P3)

**Protection des mains :** Gants résistant aux produits chimiques. Gants en butyle, nitrile, caoutchouc, latex, PVC,

néoprène **Protection des yeux :** Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité. Se reporter aux spécifications du fabricant.

**Protection de la peau :** Vêtements de protection.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État :** Liquide

**Couleur :** Jaune pâle

**Odeur :** Odeur caractéristique

**Inflammabilité :** Ininflammable

**pH :** 7 à 8

### 9.2. Autres informations

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

## Section 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité :** Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses :** Non établies.

[suite]

#### **10.4. Conditions à éviter**

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

#### **10.5. Matériaux incompatibles**

Acides forts. Bases fortes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPROFIX

Page : 5

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

**Prod. de décomposition dangereux :** L'exposition à des températures élevées peut donner des produits de décomposition dangereux tels que le monoxyde et le dioxyde de carbone, de la fumée, et des oxydes.

## Section 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations relatives aux effets toxicologiques

#### Valeurs de toxicité :

Voie	Espèce	Test	Valeur	Unités
Non classé				

#### Composants dangereux :

#### Dangers pertinents de la substance :

Risque	Voie	Base
Lésion/irritation oculaire grave	OPT	Non classé pH : 7 à 8
Sensibilisation respiratoire/cutanée	DRM	Non classé pH : 7 à 8

#### Symptômes/voies d'exposition

**Contact avec la peau :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact avec les yeux :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Ingestion :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Inhalation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Section 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Valeurs d'écotoxicité :** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité :** Non établies.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation :** Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Identification PBT :** Aucune information supplémentaire disponible.

[suite]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYPROFIX

Page : 6

### 12.6. Autres effets indésirables

**Autres effets indésirables :** Éviter tout rejet dans l'environnement.

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination :** Éliminer les emballages de manière sûre conformément aux réglementations locales et/ou nationales.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

## Section 14: Informations relatives au transport

**Classe de transport :** Non réglementé.

## Section 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation relative(s) à la santé, à la sécurité et à l'environnement concernant la substance ou le mélange**

**15.2. Évaluation de sécurité chimique**

**Évaluation de sécurité chimique :** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## Section 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations :** Texte complet des mentions de danger H et EUH :

Tox. aiguë 4 (orale) toxicité aiguë (orale), Catégorie 4

Aquatique chronique 2, Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique ;  
Catégorie 2 H302 Nocif en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions légales :** Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes mais ne visent pas à être

exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société n'est pas responsable des dommages résultant de la manipulation du produit ci-dessus ou de tout contact avec ce produit.